

Arrêté du 18 février 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture de concours d'accès aux corps et grades des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière et des délégués au permis de conduire et à la sécurité routière

NOR: INTA1604893A

ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/2/18/INTA1604893A/jo/texte>

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 18 février 2016, sans préjudice des dispositions législatives et réglementaires relatives aux emplois réservés aux bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et des dispositions législatives et réglementaires autorisant le recrutement par la voie contractuelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, est autorisée au titre de l'année 2017 l'ouverture de concours de recrutement et d'avancement :
1° D'inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière de 3e, 2e et 1re classe ;
2° De délégués et de délégués principaux de 2e classe au permis de conduire et à la sécurité routière.
L'annexe I du présent arrêté fixe le calendrier prévisionnel d'organisation des concours de recrutement et d'avancement susmentionnés.

Le nombre de postes offerts pour chacun des concours de recrutement et d'avancement sera fixé par arrêté ministériel.

I. - Les formulaires d'inscription sont disponibles :

- par téléchargement sur le site internet du ministère de l'intérieur : www.interieur.gouv.fr, à la rubrique « Le ministère recrute - Filière permis de conduire et sécurité routière - Les recrutements » ;
- par voie postale en joignant une enveloppe (format A4), affranchie au tarif en vigueur pour une lettre jusqu'à 100 g (libellée aux nom et adresse du candidat), au ministère de l'intérieur, SG/DRH/SDRF/BRPP/Section concours, 27, cours des Petites-Ecuries, 77185 Lognes.

II. - L'enregistrement de l'inscription s'effectue au choix du candidat :

- par voie électronique sur le site internet du ministère de l'intérieur (même adresse). Une attestation d'inscription sera transmise au candidat par voie électronique ;
- par voie postale. Le candidat adresse son dossier d'inscription :
 - au centre d'examen choisi, mentionné en annexe II, pour :
 - le concours professionnel d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière de 2e classe ;
 - les concours d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière de 3e classe ;
 - au ministère de l'intérieur, SG/DRH/SDRF/BRPP/Section concours, 27, cours des Petites-Ecuries, 77185 Lognes, pour :
 - le concours professionnel d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière de 1re classe ;
 - les concours de délégué au permis de conduire et à la sécurité routière ;
 - le concours professionnel de délégué principal au permis de conduire et à la sécurité routière de 2e classe.

Tout dossier incomplet ou mal renseigné est rejeté.

Dans la mesure où au moins une candidature serait enregistrée, des centres d'examen mentionnés en annexe II seront ouverts dans les départements et les collectivités d'outre-mer suivants : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie.

La composition des jurys fera l'objet d'arrêtés du ministre de l'intérieur qui seront affichés, de manière à être accessibles au public, sur les lieux des épreuves pendant toute leur durée ainsi que, jusqu'à la proclamation des résultats, dans les locaux de la sous-direction du recrutement et de la formation et sur le site internet du ministère de l'intérieur.

► Annexe

ANNEXES

ANNEXE I

Calendrier prévisionnel d'organisation des concours de recrutement et d'avancement

CONCOURS de recrutement et d'avancement	SESSION	INSCRIPTIONS par voie électronique et postale (le cachet de la poste faisant foi)			ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ		ÉPREUVES D'ADMISSION	
		Date d'ouverture des inscriptions	Date limite de retrait du formulaire d'inscription	Date de clôture des inscriptions	Date	Lieu	Date	Lieu
Inspecteur de 3e classe (concours externe)	2017	4 octobre 2016	3 novembre 2016	3 novembre 2016	23 février 2017	Centres d'examen	Entre le 3 et le 25 mai 2017	Région Ile-de- France
Inspecteur de 3e classe (concours interne)	2017	4 octobre 2016	3 novembre 2016	3 novembre 2016	23 février 2017	Centres d'examen	Entre le 3 et le 25 mai 2017	Région Ile-de- France
Inspecteur de 2e classe (concours professionnel)	2017	6 septembre 2016	4 octobre 2016	4 octobre 2016	/	/	17 novembre 2016	Région Ile-de- France
Inspecteur de 1re classe (concours professionnel)	2017	30 août 2016	29 septembre 2016	29 septembre 2016	/	/	Entre le 22 novembre et le 16 décembre 2016	Région Ile-de- France
Délégué (concours externe)	2017	4 octobre 2016	3 novembre 2016	3 novembre 2016	10 et 11 janvier 2017	Région Ile-de- France	Entre le 24 et le 28 avril 2017	Région Ile-de- France
Délégué (concours interne)	2017	4 octobre 2016	3 novembre 2016	3 novembre 2016	11 janvier 2017	Région Ile-de- France	Entre le 24 et le 28 avril 2017	Région Ile-de- France
Délégué principal de 2e classe (concours professionnel)	2017	31 mai 2016	28 juin 2016	28 juin 2016	8 septembre 2016	Région Ile-de- France	Entre le 8 et le 24 novembre 2016	Région Ile-de- France

ANNEXE II
Centres d'examen

RÉGION DOMICILIATION DU CANDIDAT	CENTRES D'EXAMEN ouverts	SERVICE GESTIONNAIRE
ILE-DE-FRANCE (75) PARIS, (77) SEINE-ET-MARNE, (78) YVELINES, (91) ESSONNE, (92) HAUTS-DE-SEINE, (93) SEINE-SAINT-DENIS, (94) VAL-DE-MARNE, (95) VAL-D'OISE.	LOGNES	Ministère de l'intérieur, direction des ressources humaines, sous-direction du recrutement et de la formation, bureau du recrutement et de la promotion professionnelle, pôle concours, 27, cours des Petites-Ecuries, 77185 Lognes, tél. : 01-60-37-12-88, 01-60-37-12-62, 01-60-37-11-11, www.interieur.gouv.fr
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR (13) BOUCHES-DU-RHÔNE, (04) ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE, (05) HAUTES-ALPES, (06) ALPES-MARITIMES, (83) VAR, (84) VAUCLUSE.	MARSEILLE	Préfecture des Bouches-du-Rhône, bureau du recrutement, place Félix-Baret, CS 80001, 13282 Marseille Cedex 06, tél. : 04-84-35-40-00, www.bouches-du-rhone.gouv.fr
CORSE (20A) CORSE-DU-SUD, (20B) HAUTE-CORSE.	AJACCIO	Préfecture de la Corse-du-Sud, bureau du recrutement, rue Sergent-Casalonga, BP 401, 20188 Ajaccio Cedex 1, tél. : 04-95-11-12-13, www.corse-du-sud.gouv.fr
BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ (21) CÔTE-D'OR, (25) DOUBS, (39) JURA, (58) NIÈVRE, (70) HAUTE-SAÔNE, (71) SAÔNE-ET-LOIRE, (89) YONNE, (90) TERRITOIRE DE BELFORT.	BESANÇON DIJON	Préfecture de la Côte-d'Or, bureau du recrutement, 53, rue de la Préfecture, 21041 Dijon Cedex, tél. : 03-80-44-64-00, www.cote-dor.gouv.fr
LANGUEDOC-ROUSSILLON ET MIDI-PYRÉNÉES (31) HAUTE-GARONNE, (09) ARIÈGE, (11) AUDE, (12) AVEYRON, (30) GARD, (32) GERS, (34) HÉRAULT, (46) LOT, (48) LOZÈRE, (65) HAUTES-PYRÉNÉES, (66) PYRÉNÉES-ORIENTALES, (81) TARN, (82) TARN-ET-GARONNE.	MONTPELLIER TOULOUSE	Préfecture de l'Hérault, bureau du recrutement, 34, place des Martyrs-de-la-Résistance, 34062 Montpellier Cedex 02, tél. : 04-67-61-61-61, www.herault.gouv.fr
AQUITAINE, LIMOUSIN ET POITOU-CHARENTES (33) GIRONDE, (16) CHARENTE, (17) CHARENTE-MARITIME, (19) CORRÈZE, (23) CREUSE, (24) DORDOGNE, (40) LANDES, (47) LOT-ET-GARONNE, (64) PYRÉNÉES-ATLANTIQUES, (79) DEUX-SÈVRES, (86) VIENNE, (87) HAUTE-VIENNE.	BORDEAUX LIMOGES POITIERS	Préfecture de la Gironde, bureau du recrutement, 2, esplanade Charles-de-Gaulle, CS 41397, 33077 Bordeaux Cedex, tél. : 05-56-90-60-60, www.gironde.gouv.fr
BRETAGNE (35) ILLE-ET-VILAINE, (22) CÔTES-D'ARMOR, (29) FINISTÈRE, (56) MORBIHAN.	RENNES	Préfecture d'Ille-et-Vilaine, bureau du recrutement, 3, avenue de la Préfecture, 35026 Rennes Cedex 9, tél. : 02-99-02-10-35, www.ille-et-vilaine.gouv.fr
PAYS DE LA LOIRE (44) LOIRE-ATLANTIQUE, (49) MAINE-ET-LOIRE, (53) MAYENNE, (72) SARTHE, (85) VENDÉE.	NANTES	Préfecture de la Loire-Atlantique, bureau du recrutement, 6, quai Ceineray, BP 33515, 44035 Nantes Cedex 1, tél. : 02-40-41-20-20, www.loire-atlantique.gouv.fr
CENTRE-VAL DE LOIRE (45) LOIRET, (18) CHER, (28) EURE-ET-LOIR, (36) INDRE, (37) INDRE-ET-LOIRE, (41) LOIR-ET-CHER.	ORLÉANS	Préfecture du Loiret, bureau du recrutement, 181, rue de Bourgogne, 45042 Orléans Cedex, tél. : 02-38-81-40-00, www.loiret.gouv.fr
NORD - PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE (59) NORD, (02) AISNE, (60) OISE, (62) PAS-DE-CALAIS, (80) SOMME.	AMIENS LILLE	Préfecture du Nord, bureau du recrutement, 12-14, rue Jean-Sans-Peur, 59039 Lille Cedex, tél. : 03-20-30-59-59, www.nord.gouv.fr
ALSACE, CHAMPAGNE-ARDENNE ET LORRAINE (67) BAS-RHIN, (08) ARDENNES, (10) AUBE, (51) MARNE, (52) HAUTE-MARNE, (54) MEURTHE-ET-MOSELLE, (55) MEUSE, (57) MOSELLE, (68) HAUT-RHIN, (88) VOSGES.	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE METZ STRASBOURG	Préfecture du Bas-Rhin, bureau du recrutement, Petit Broglie, 5, place de la République, 67073 Strasbourg Cedex, tél. : 03-88-21-67-68, www.bas-rhin.gouv.fr
AUVERGNE ET RHÔNE-ALPES (69) RHÔNE, (01) AIN, (03) ALLIER, (07) ARDÈCHE, (15) CANTAL, (26) DRÔME, (38) ISÈRE, (42) LOIRE, (43) HAUTE-LOIRE, (63) PUY-DE-DÔME, (73) SAVOIE, (74) HAUTE-SAVOIE.	CLERMONT-FERRAND LYON	Préfecture du Rhône, bureau du recrutement, 106, rue Pierre-Corneille, 69419 Lyon Cedex 03, tél. : 04-72-61-60-60, www.rhone.gouv.fr
NORMANDIE (76) SEINE-MARITIME, (14) CALVADOS, (27) EURE, (50) MANCHE, (61) ORNE.	CAEN ROUEN	Préfecture de la Seine-Maritime, bureau du recrutement, 7, place de la Madeleine, 76036 Rouen Cedex, tél. : 02-32-76-50-00, www.seine-maritime.gouv.fr

PRÉFECTURES ET HAUTS-COMMISSARIATS D'OUTRE-MER

RÉGION DOMICILIATION DU CANDIDAT	CENTRES D'EXAMEN ouverts	SERVICE GESTIONNAIRE
(971) GUADELOUPE	BASSE-TERRE	Préfecture, palais d'Orléans, rue de Lardenoy, 97109 Basse-Terre Cedex, tél. : 05-90-99-39-00, 05-90-99-38-22, 05-90-99-38-83, www.guadeloupe.pref.gouv.fr
(972) MARTINIQUE	FORT-DE-FRANCE	Préfecture, 82, rue Victor-Sévère, BP 647-648, 97262 Fort-de-France Cedex, tél. : 05-96-39-36-00, 05-96-39-36-13, www.martinique.pref.gouv.fr
(973) GUYANE	CAYENNE	Préfecture, rue Fiedmond, BP 7008, 97307 Cayenne Cedex, tél. : 05-94-39-45-00, 05-94-39-46-04, 05-94-39-46-27, www.guyane.pref.gouv.fr
(974) LA RÉUNION	SAINT-DENIS	Préfecture, 6, rue des Messageries, CS 51079, 97404 Saint-Denis Cedex, tél. : 02-62-40-77-77, 02-62-40-76-24, www.reunion.pref.gouv.fr
(975) SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	Préfecture, place du Lieutenant-Colonel-Pigeaud, BP 4200, 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon, tél. : 05-08-41-10-10, 05-08-41-10-07, www.saint-pierre-et-miquelon.pref.gouv.fr
(976) MAYOTTE	MAMOUDZOU	Préfecture, BP 676, Kawéni, 97600 Mamoudzou, tél. : 02-69-63-50-50, 02-69-63-51-26, www.mayotte.pref.gouv.fr
(987) POLYNÉSIE FRANÇAISE	TAHITI	Haut-commissariat de la République, avenue Pouvanaa-a-Oopa, BP 115 Papeete, 98713 Tahiti, tél. : 06-89-46-87-00, www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr
(988) NOUVELLE-CALÉDONIE	NOUMÉA	Haut-commissariat de la République, 1, avenue du Maréchal-Foch, BP C5, 98844 Nouméa Cedex, tél. : 06-87-23-04-41, 06-87-23-04-50, www.nouvelle-caledonie.gouv.fr